

Decision-Making Policy	Politique de prise de décision
<p>1.0 Purpose</p> <p>This policy guides the analysis and assessment for Board decision-making.</p> <p>It supports the achievement of positive intended outcomes, mitigates the potential for negative impact of decisions related to tennis and pickleball, and the evolving needs and priorities of the Club and its membership.</p>	<p>1.0 Objectif</p> <p>Cette politique guide l'analyse et l'évaluation des décisions du conseil d'administration.</p> <p>Elle favorise l'obtention des résultats positifs escomptés, atténue l'impact négatif potentiel des décisions liées au tennis et au pickleball, ainsi qu'à l'évolution des besoins et des priorités du Club et de ses membres.</p>
<p>2.0 Decision-Making Criteria</p> <p>Board-level decisions address short and long-term issues and opportunities and may include any number of options/solutions.</p> <p>To achieve positive outcomes and mitigate negative impacts, decisions will be supported by analysis and recommendations made by committees or working groups.</p> <p>In evaluating the options, the Board ensures the decision:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aligns with the mission statement in the Club's constitution: <p><i>“To promote the active participation in tennis, pickleball and other sport and social programs to members of all ages and skills serving the Orléans community. To be the bilingual tennis and pickleball club of choice in the City of Ottawa.”</i></p> • Adheres to requirements in the municipal agreement; • Respects club policies, rules, and procedures; and • Considers: <ul style="list-style-type: none"> ○ Fair access for members playing tennis and pickleball ○ Various demographic and skill profiles ○ Resources (people, dollars, other) ○ Needs and priorities (short & longer term) ○ Risk mitigation and tolerance ○ Unintended consequences and complementary benefits ○ Measurable outcomes 	<p>2.0 Critères de prise de décision</p> <p>Les décisions prises au niveau du conseil d'administration portent sur des questions et des opportunités à court et à long terme et peuvent inclure un certain nombre d'options ou de solutions.</p> <p>Pour obtenir des résultats positifs et atténuer les effets négatifs, les décisions seront étayées par des analyses et des recommandations formulées par des comités ou des groupes de travail.</p> <p>En évaluant les options, le conseil d'administration s'assure que la décision.. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'aligne sur la déclaration de mission de la constitution du club : <p><i>« Promouvoir la participation active au tennis, au pickleball et à d'autres programmes sportifs et sociaux pour les membres de tous les âges et de toutes les habiletés au service de la communauté d'Orléans. Être le club de tennis et de pickleball bilingue de choix dans la ville d'Ottawa. »</i></p> • Respecter les exigences de l'entente municipale ; • Respecter les politiques, les règles et les procédures du club ; et • Prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accès équitable pour les membres qui jouent au tennis et au pickleball. ○ Divers profils démographiques et de compétences

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les ressources (personnes, argent, autres) ○ Les besoins et les priorités (à court et à long terme) ○ Atténuation des risques et tolérance ○ Conséquences imprévues et avantages complémentaires ○ Résultats mesurables
<p>3.0 Decision-Making Process</p> <p>The need for a decision by the Board of Directors may come from a number of sources, including:</p> <p>Board calendar of actions and decisions</p> <p>The calendar is maintained by the Board to ensure the smooth operation of the Club and includes, for example:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Annual planning for memberships, programming, budget, operations ● Outcome of monthly performance review against plan e.g. levels of participation ● Quarterly financial reporting ● Policy review ● Risk assessment ● Financial reserve investment plan ● Capital Plan 	<p>3.0 Processus de prise de décision</p> <p>La nécessité pour le conseil d'administration de prendre une décision peut provenir d'un certain nombre de sources, notamment</p> <p>Calendrier des actions et décisions du conseil d'administration</p> <p>Le calendrier est tenu à jour par le conseil d'administration afin d'assurer le bon fonctionnement du club :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la planification annuelle des adhésions, de la programmation, du budget et des opérations ● les résultats de l'évaluation mensuelle des performances par rapport au plan, par exemple les niveaux de participation ● Rapports financiers trimestriels ● l'examen des politiques ● l'évaluation des risques ● Plan d'investissement de la réserve financière ● Plan d'investissement
<p>Other sources:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Suggestions, requests, issues/concerns and feedback from the membership, board, committees, or the local community. ● Changes to city policies and/or club agreement ● Unplanned opportunity, issue or event ● Unforeseen expenses (e.g. materials, equipment, other) <p>The analysis and recommendation for Board decisions are undertaken by a committee, working group, or other(s).</p> <p>The scope of work for each stage in the decision making process will be commensurate with the scale and impact of the decision, and</p>	<p>Autres sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Suggestions, demandes, problèmes/préoccupations et commentaires des membres, du conseil d'administration, des commissions ou de la communauté locale. ● Modifications des politiques de la ville et/ou de l'accord du club ● Opportunité, problème ou événement imprévu ● Dépenses imprévues (par exemple, matériel, équipement, autres). <p>L'analyse et la recommandation des décisions du conseil d'administration sont effectuées par</p>

<p>its potential impact on the membership, and the needs and priorities of the Club. In some situations, the Board may require additional research and analysis.</p> <p>Regardless of the scope of analysis, once a need for a decision is required, the following six-step process is applied:</p>	<p>une commission, un groupe de travail ou autre(s).</p> <p>L'étendue des travaux à chaque étape du processus décisionnel sera proportionnelle à l'ampleur et à l'impact de la décision, à son incidence potentielle sur les membres, ainsi qu'aux besoins et aux priorités du club. Dans certaines situations, le conseil d'administration peut exiger des recherches et des analyses supplémentaires.</p> <p>Quelle que soit la portée de l'analyse, une fois qu'une décision est nécessaire, le processus en six étapes suivant est appliqué :</p>
<p>3.1 Gather Information</p> <p>At this stage, the committee, special working group, or other(s) will gather information regarding the issue/opportunity. Information may be gathered through:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulting members, other committees, current or previous Board or committee members, or external experts. • Analysing CourtReserve system data/reports. • Reviewing Club documents (constitution, policies, agreements), prior plans and decisions (G-Drive). 	<p>3.1 Collecte d'informations</p> <p>À ce stade, le comité, le groupe de travail spécial ou d'autres personnes recueillent des informations sur la question ou l'opportunité. Les informations peuvent être recueillies par le biais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en consultant les membres, d'autres comités, des membres actuels ou anciens du conseil d'administration ou d'un comité, ou des experts externes. • Analyser les données/rapports du système CourtReserve. • en examinant les documents du club (statuts, politiques, accords), les plans et décisions antérieurs (G-Drive).
<p>3.2 Define the Issue or Opportunity</p> <p>With additional information and analysis, the issue or opportunity can be better understood and defined. For example:</p> <p>For an issue, it is possible that causal factors will be identified. This will result in an issue statement (and potential solutions) that focuses on (or recognizes) the root cause rather than just the symptom.</p> <p>For an opportunity, it is possible that a small change may contribute to achieving a larger goal.</p> <p>The defined issue or opportunity statement will include a <u>measurable outcome</u>. For example: increased member satisfaction, improved court utilisation, or enhanced program participation.</p>	<p>3.2 Définir la question ou l'opportunité</p> <p>Des informations et des analyses supplémentaires permettent de mieux comprendre et définir la question ou l'opportunité. Par exemple, pour un problème, il est possible que des facteurs de causalité soient identifiés :</p> <p>Pour un problème, il est possible que des facteurs de causalité soient identifiés. Il en résultera un énoncé du problème (et des solutions potentielles) qui se concentrera sur (ou reconnaîtra) la cause première plutôt que le symptôme.</p> <p>Pour une opportunité, il est possible qu'un petit changement contribue à la réalisation d'un objectif plus important.</p>

<p>3.3 <u>Identify and Assess Alternatives/Solutions</u></p> <p>To achieve the measurable outcome, there may be a number of solutions or alternatives that the team can explore including best practices, or new and innovative approaches.</p> <p>Potential solutions should be assessed relative to the Board Decision-Making Criteria (See section 3.0).</p> <p>The process to assess risk is:</p> <p>Define the risk;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rate the probability of the risk occurring (high, medium, low) and the potential negative impact on the outcome (high, medium, low); and • Identify strategies to mitigate the risk. • Where a risk cannot be mitigated, the assessment should outline the risk tolerance (how the benefits will outweigh the potential risk). 	<p>3.3 <u>Identifier et évaluer les alternatives/solutions</u></p> <p>Pour atteindre le résultat mesurable, il peut y avoir un certain nombre de solutions ou d'alternatives que l'équipe peut explorer, y compris les meilleures pratiques ou des approches nouvelles et innovantes.</p> <p>Les solutions potentielles doivent être évaluées en fonction des critères de prise de décision du Conseil (voir section 3.0).</p> <p>Le processus d'évaluation des risques est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir le risque ; • Évaluer la probabilité que le risque se produise (élevée, moyenne, faible) et l'impact négatif potentiel sur le résultat (élevé, moyen, faible) ; et • Identifier des stratégies pour atténuer le risque. • Lorsqu'un risque ne peut être atténué, l'évaluation doit indiquer la tolérance au risque (comment les avantages l'emportent sur le risque potentiel).
<p>3.4 <u>Recommendation for Board Decision</u></p> <p>The recommendation prepared for a Board decision will include the following:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Defined issue or opportunity statement will include a <u>measurable outcome</u> • Background on the issue/opportunity • Overview of the analysis • Assessment of potential solution(s) - considering criteria in Section 3.0. • Recommendation • Success indicators (metrics), including how information will be collected • Next steps (or work plan depending on the scope) • Project milestones, timelines, roles and accountability, frequency for reporting to the Board on progress/results • Budget (where applicable) 	<p>3.4 <u>Recommandation pour une décision du Conseil</u></p> <p>La recommandation préparée pour une décision du conseil d'administration comprendra les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'énoncé d'un problème ou d'une opportunité défini(e) comprendra un résultat mesurable • Contexte de la question ou de l'opportunité • Aperçu de l'analyse • Évaluation de la (des) solution(s) potentielle(s) - en tenant compte des critères de la section 3.0. • Recommandation • Indicateurs de réussite (métriques), y compris la manière dont les informations seront collectées • Prochaines étapes (ou plan de travail en fonction du champ d'application) • Étapes du projet, calendrier, rôles et responsabilités, fréquence des rapports au conseil d'administration sur les progrès/résultats.

	<ul style="list-style-type: none"> • Budget (le cas échéant)
<p>3.5 Board Decisions</p> <p>The Board is responsible for ensuring decisions are in the best interest of the Club and its members and support the achievement of the Club’s Mission.</p> <p>While a committee, working group, or others may undertake the research and analysis, assessment, and provide a recommendation, the decision to proceed is taken by the Board of Directors.</p> <p>The Club’s constitution requires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Decisions affecting the shared tennis and pickleball sports, and the evolving needs and priorities of the Club meet the requirements of this policy; • All decisions at Board meetings will be the subject of a motion. The President can vote on all motions, but in case of equality, while voting on a motion, the President has the determining vote; • Quorum for Board meetings where decisions will be taken shall consist of 50 percent of the elected Board members, plus one (1); and • Should the number of Directors attending a meeting fall below a quorum, motions presented at that meeting must be ratified at a subsequent meeting with a quorum present. <p>Membership vote is required for:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amendments to the Club’s constitution (at an AGM); and • Any expenditure, loan or contract exceeding \$20,000. 	<p>3.5 Décisions du conseil d'administration</p> <p>Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que les décisions soient prises dans le meilleur intérêt du club et de ses membres et qu'elles contribuent à la réalisation de la mission du club.</p> <p>Bien qu'une commission, un groupe de travail ou d'autres personnes puissent entreprendre des recherches et des analyses, procéder à une évaluation et formuler une recommandation, la décision de poursuivre est prise par le conseil d'administration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La constitution du Club exige que • Les décisions concernant les sports partagés de tennis et de pickleball, ainsi que l'évolution des besoins et des priorités du Club, répondent aux exigences de la présente politique ; • Toutes les décisions prises lors des réunions du conseil d'administration feront l'objet d'une motion. Le président peut voter sur toutes les motions, mais en cas d'égalité, lors du vote sur une motion, le président a le vote déterminant ; • Le quorum pour les réunions du conseil d'administration au cours desquelles des décisions doivent être prises est de 50 % des membres élus du conseil d'administration, plus un (1) ; et • Si le nombre de directeurs présents à une réunion est inférieur au quorum, les motions présentées lors de cette réunion doivent être ratifiées lors d'une réunion ultérieure en présence d'un quorum. <p>Le vote des membres est requis pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • les amendements à la constitution du club (lors d'une AGA) ; et • toute dépense, tout prêt ou tout contrat supérieur à 20 000 dollars.
<p>3.6 Implement, Monitor and Review</p> <p>Once a decision is taken by the Board (or membership), the solution or opportunity is implemented in accordance with the approved</p>	<p>3.6 Mise en œuvre, suivi et révision</p> <p>Une fois la décision prise par le conseil d'administration (ou ses membres), la solution ou l'opportunité est mise en œuvre conformément à l'approche approuvée (telle</p>

<p>approach (as presented, or as approved with changes).</p> <p>Implementation is monitored through regular updates to the Board. For example:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Report on achievement of key metrics (e.g. member participation) and key milestones (e.g. work completed w/in set time); • Board approval for major changes to plan to ensure objectives met and plan is on schedule. • Where an outcome is not achieved, the approach is reviewed and the issue or opportunity will again undergo the decision making process. 	<p>qu'elle a été présentée ou telle qu'elle a été approuvée avec des modifications).</p> <p>Le suivi de la mise en œuvre est assuré par des mises à jour régulières au conseil d'administration. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la réalisation de mesures clés (par exemple, la participation des membres) et d'étapes clés (par exemple, travail achevé dans les délais impartis) ; • Approbation par le conseil d'administration des changements majeurs apportés au plan afin de s'assurer que les objectifs sont atteints et que le plan respecte le calendrier. • Lorsqu'un résultat n'est pas atteint, l'approche est réexaminée et la question ou l'opportunité est à nouveau soumise au processus décisionnel.
<p>4.0 Policy review and updates</p> <p>This policy will be reviewed annually to ensure it reflects the needs and priorities of the Club and its members.</p> <p>The review will also assess decisions made to confirm the effectiveness of the policy and to identify modifications as needed.</p>	<p>4.0 Révision et mise à jour de la politique</p> <p>La présente politique sera réexaminée chaque année afin de s'assurer qu'elle reflète les besoins et les priorités du club et de ses membres.</p> <p>Ce réexamen permettra également d'évaluer les décisions prises afin de confirmer l'efficacité de la politique et d'identifier les modifications nécessaires.</p>